Pratique partenariale au PHAKT

Présentation de l'établissement

Le PHAKT / Centre Culturel Colombier est un centre culturel associatif conventionné avec la ville de Rennes. Ces deux principaux axes sont d'une part la découverte de jeunes créateurs, et de l'autre l'élaboration de projets participatifs. La résidence actuelle de l'artiste Anita Gauran répond à cela.

L'élaboration d'une résidence d'artiste passe par :

Projet, idée de l'établissement. ⟶ vote au CA (Conseil d'Administration).
Rencontre avec le partenaire culturel.
Ce que va faire l'artiste dans l'école.

Le partenaire culturel coordonne le projet du début à la fin.

↓ ↓

DAAC (Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'éducation Culturelle, ministère de l'éducation nationale) : mise en relation de l'établissement avec un centre culturel et l'artiste + il rend viable le projet de l'établissement.

DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, ministère de la culture) : il fixe un budget qui financera le projet.

↓

Résidence d'artiste élaborée.
Le financement sert à payer l'artiste et le matériel.
L'artiste peut intervenir avec son centre culturel.

↓

Schéma sur 3 ans entre la résidence et l'établissement.
Dans l'établissement : espace dédié au partage, à l'exposition.

Plus la présence de l'artiste irrigue dans l'établissement, plus le projet fait sens, plus il y a des chances que le projet soit accepté par l'inspection académique et la DRAC.

Lorsqu'une résidence d'artiste de 3 ans commence en primaire et se termine au collège, ou lorsqu'elle commence au collège, et se termine au lycée, les organismes financeurs ne sont pas les mêmes :

- Primaire : commune
- Collège : département
- Lycée : région

Ainsi, des partenariats entre école élémentaire et collège, et entre collège et lycée s'effectuent.